



PRIX

DE LA

FONDATION

FERRER

2026



English version below

Lausanne, le 1^{er} avril 2026

À PROPOS

Née d'une passion pour les arts décoratifs français du XVIII^e siècle, la Fondation Ferrer (Lausanne, Suisse) s'attache à promouvoir ce patrimoine artistique et culturel en soutenant ou initiant des projets de recherche, d'édition, de restauration et d'exposition. Son soutien bénéficie en premier lieu aux étudiants et jeunes professionnels engagés dans des recherches inédites destinées à être publiées, lesquels pourront être gratifiés d'un prix, accompagnés dans leur projet d'édition et accéder à un centre de documentation spécialisé dans les arts décoratifs européens (XVII^e-XIX^e siècle). La Fondation Ferrer a par ailleurs la faculté de s'associer à tout autre projet de valorisation de cette production artistique et culturelle, qu'il soit porté par une entité publique ou privée dès lors que sa vocation pédagogique ou patrimoniale est avérée.

PRIX DE LA FONDATION

La Fondation Ferrer décerne un prix annuel récompensant un travail de recherche inédit portant sur les arts décoratifs français du XVII^e au XIX^e siècle, et destiné à être publié en langue française. Le manuscrit en question – thèse de doctorat ou équivalent – doit apporter un regard nouveau sur un ou plusieurs domaines des arts décoratifs français et renouveler les connaissances en la matière. Les dossiers de candidature ne peuvent être soumis plus de deux fois. Un jury de spécialistes spécialement constitué est chargé d'en apprécier la valeur et de sélectionner le lauréat du prix. Doté de 20 000 euros, le Prix de la Fondation Ferrer est conditionné à la présentation d'un contrat d'édition, dans un délai d'un an après la désignation du lauréat. Cette initiative vise à soutenir les études contribuant à l'approfondissement du savoir portant sur les arts décoratifs, d'en maintenir l'intérêt auprès des jeunes générations et de soutenir les chercheurs les plus prometteurs. Le lauréat se verra remettre son prix lors d'une cérémonie officielle à l'automne 2026.

CANDIDATURE

Les candidats au Prix de la Fondation Ferrer devront constituer un dossier comprenant :

- Une lettre de candidature présentant le travail et le projet de publication (2 pages max.) ;
- La copie d'un document d'identité (carte d'identité, passeport) ;
- Un *curriculum vitae* du candidat incluant la liste des publications ;
- Le rapport de soutenance du jury, le cas échéant ;
- Le manuscrit dans son intégralité.

N.B. : les lettres de recommandation ne sont pas admises.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le **31 mai 2026** en version électronique (un seul fichier, format .pdf) à mc@fondation-ferrer.ch ET en version papier à l'adresse suivante :

Fondation Ferrer
c/o Piaget & Cie
Avenue Mon-Repos 14
1005 Lausanne
Suisse

N.B. : aucun dossier reçu « hors format » ou « hors délai » ne sera pris en considération ; tout candidat soumettant un manuscrit au concours consent à ce qu'il soit conservé et archivé par la Fondation Ferrer.

COMPOSITION DU JURY

- Daniel Alcouffe, conservateur général honoraire du patrimoine, ancien directeur du département des objets d'art du Louvre
- Mathieu Caron, directeur de la Fondation Ferrer, docteur en histoire de l'art
- Anne Dion-Tenenbaum, conservateur en chef du patrimoine, département des objets d'art du Louvre
- Rossella Froissart-Pezone, directrice d'études à l'EPHE-PSL, Paris
- Alexandre Pradère, expert en mobilier français
- Bertrand du Vignaud, conseiller de la Fondation Evergète et de Dassault *Histoire et Patrimoine*
- Jean Vittet, conservateur en chef du patrimoine, château de Fontainebleau



Lausanne, April 1st 2026

ABOUT

Born from a passion for French decorative arts of the 18th century, the Fondation Ferrer, Lausanne, endeavours to promote this artistic and cultural legacy by supporting or starting a whole range of projects in several fields: research, editing, restoration and exhibition. Its support is mainly aimed at students and young professionals who want to explore new subjects or scarcely covered ones, which they believe worthy of being published. Furthermore, they could be the recipients of a prize for best research work submitted to a jury of highly recognised experts in the field. They will also be assisted in their project to be published and will have access to a documentation center on European decorative arts. The Fondation Ferrer has moreover the ability to associate itself with any project which aims at advancing the cause of this artistic production.

THE PRIZE

Each year, starting from 2024, the Fondation Ferrer will award a prize for a novel work dedicated to 17th to 19th-century French decorative arts, intended **to be published in French**. The said work – a Ph.D thesis or similar - will have to shine a new light on one or several subjects in French decorative arts to renew and increase our knowledge in the area. A specially selected jury has been assembled which will evaluate the individual works and choose the winner of the prize. This 20'000.- euros prize will be linked to the signing of a contract with an editor within 12 months of receiving the prize. This initiative is aiming to foster studies that deepen knowledge on French decorative arts, to maintain interest of the younger generations, and to support the most promising researchers in this field. The recipient will be awarded during an official ceremony taking place at the end of 2026.

APPLICATION

All applicants to the Prize should provide the following documents:

- A cover letter presenting the manuscript and the edition project (max. 2 pages);
- The copy of an ID (ID card, passport);
- A *Curriculum Vitae* including a publications' list;
- The final thesis report by the jury (if applicable);
- The original complete manuscript.

N.B.: no reference letter is allowed.

The complete application should be sent before **May 31, 2026** in its electronic version (**in one merged file .pdf**) to mc@fondation-ferrer.ch **AND** in its paper version to the following address:

Fondation Ferrer
c/o Piaget & Cie
Avenue Mon-Repos 14
1005 Lausanne
Suisse

N.B.: No late or unsuitable application will be accepted;
Each candidate accepts that the submitted manuscript will be held and archived by the
Fondation Ferrer.

COMPOSITION OF THE JURY

- Daniel Alcouffe, honorary general curator at Musée du Louvre, département des objets d'art
- Mathieu Caron, director at Fondation Ferrer, Ph.D
- Anne Dion-Tenenbaum, chief curator at Musée du Louvre, département des objets d'art
- José Gabriel Ferrer-Aza, founder and president of the board at Fondation Ferrer
- Rossella Froissart-Pezone, research supervisor at EPHE-PSL, Paris
- Alexandre Pradère, French furniture's specialist
- Bertrand du Vignaud, executive advisor to Fondation Evergète, and Dassault *Histoire et Patrimoine*
- Jean Vittet, chief curator at château de Fontainebleau